DLP 29-4-63 213884 70

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs
N° 31
3° supplément - 13/4/1963
AVEYRON - LOZERE

TAVELURE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Les pluies abondantes qui se sont produites depuis le début du mois ont souvent empêché l'exécution du traitement préconisé le 1er avril par notre bulletin n° 31.

Cette situation peut être extrêmement préoccupante à l'égard des vergers de poiriers où la floraison s'est achevée, les jeunes fruits très sensibles aux contaminations ne sont pas protégés. Il faut dès réception du présent bulletin exécuter un traitement qui devra être réalisé avant le 20 avril.

Dans les plantations de pommiers, le retard de la floraison rend la situation moins inquiétante. Cependant une protection doit être réalisée partout.

Le retard de la végétation du pommier étant important dans les régions montagneuses, l'usage des produits contenant du cuivre reste possible pour les vergers d'altitude.

MONILIA DU CERISIER

La maladie peut actuellement se répandre très rapidement sur les arbres à floraison moyenne ou tardive, les conditions climatiques que nous subissons étant très favorables à son développement.

L'exécution d'un traitement anticryptogamique est vivement conseillée.

1963-

CHENILLES DEFOLIATRICES DU CERISIER

12 Les chenilles d'hibernies peuvent s'attaquer massivement aux cerisiers et détruire complètement le jeune feuillage.

Une pulvérisation insecticide arrêtera les ravages, mais il faut s'abstenir de tout traitement insecticide pendant la floraison.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

P 19

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon; Le Directeur Gérant : L. BOUYX